

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25058340

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 AVR. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0473 879 444**

Nom

(en entier) : **RESIDENCE RACHEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Brisée, 227 - 7034 OBOURG**

Objet de l'acte : Nomination et Démission

Il ressort des décisions adoptées par l'assemblée générale du 22 avril 2025 que:
[...]

Première résolution

L'assemblée générale NOMME, avec effet au 22 avril 2025, les administrateurs (non statutaires) suivants pour une durée indéterminée :

- La SRL SAMVITO dont le siège est établi à 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU, rue Emile Schampaert (W-B) 33 boîte C, immatriculée au registre des personnes morales, répertoire de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0769.250.085 avec effet immédiat, valablement représentée par son administrateur unique, Monsieur Vittorio MANCUSO, ici présent et qui accepte ce mandat au nom et pour le compte de la SRL SAMVITO.

- La SRL CMAINTENANT dont le siège est établi à 1401 NIVELLES, Croix Hayette, 1, immatriculée au registre des personnes morales, répertoire de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0791.274.728, valablement représentée par son administrateur unique, Monsieur Claudio MARIELLA, ici présent et qui accepte ce mandat au nom et pour le compte de la SRL CMAINTENANT.

Le mandat des nouveaux administrateurs n'est pas rémunéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
[...]

Seconde résolution

L'assemblée générale PREND ACTE, avec effet au 22 avril 2025, des démissions des administrateurs suivants :

- Madame Anne RUELLE;
- Madame Rachel RUELLE;
- Rachid AGAG.

[...]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/05/2025 - Annexes du Moniteur belge



Troisième résolution

Les actionnaires donnent tous pouvoirs à Maître Simon HARDY et Maître Alexandre RONCOLETTA ou à tout autre avocat du cabinet BOSSARD + ASSOCIES dont le cabinet est établi à 6000 CHARLEROI, Boulevard Pierre Mayence, 19, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte de l'association toutes formalités de publication légales relatives aux décisions adoptées et à la mise à jour de l'inscription de la Société auprès des autorités compétentes et, à cette fin, remplir tous les documents nécessaires

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait analytique.

Arthur Marbehant
Mandataire spécial